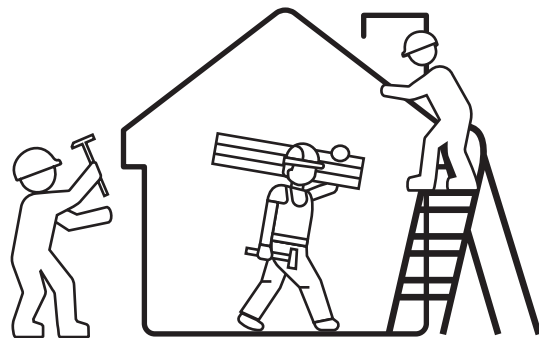


VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES TRAVAUX DANS VOTRE MAISON ?



Profitez de ces travaux pour améliorer votre confort thermique et réduire votre facture énergétique. Avec le **chèque éco énergie Normandie**, la Région vous accompagne tout au long de votre projet.



LE CHÈQUE ÉCO ÉNERGIE, C'EST QUOI ?

C'est un dispositif de la Région Normandie qui vous suit de A à Z dans la rénovation de votre maison et vous donne accès à **des aides financières de 500 à 9 500 €**, selon votre projet.

Il vous permet de bénéficier de l'accompagnement d'un **conseiller Habitat & Energie** pour éclairer vos choix et vous aider à monter vos dossiers de demande d'aide, il vous mettra également en relation avec :

- Un **auditeur conventionné** qui vous aide à identifier les vraies priorités à travers un audit énergétique global de votre maison
- Un **rénovateur BBC** formé à la rénovation globale qui coordonne ensuite l'ensemble de vos travaux pour une rénovation efficace sur le long terme.

En une ou plusieurs étapes, vous pourrez ainsi parvenir à une maison basse consommation.



Le site Internet vous permet de trouver facilement votre conseiller Habitat & Energie ainsi que les auditeurs et les rénovateurs BBC proches de chez vous.

Vous pouvez faire votre demande de chèque en ligne ici :

cheque-eco-energie.normandie.fr

COMMENT OBTENIR SON CHÈQUE ÉCO ÉNERGIE ?

- Entrez en contact avec l'un de nos 70 conseillers Habitat & Energie partout en Normandie en consultant leurs coordonnées sur le site cheque-eco-energie.normandie.fr
- Choisissez un des nombreux cabinets d'audit agréés par la Région Normandie et faites réaliser un bilan énergétique de votre maison.
- Faites votre demande de chèque Audit en ligne.
- Avec l'appui de votre cabinet d'audit et de votre conseiller, **définissez un scénario et les travaux à réaliser.**
- Avec votre conseiller, **établisiez un plan de financement de vos travaux.**
- Faites votre demande de chèque Travaux en ligne.
- Réalisez vos travaux avec **une entreprise RGE ou un rénovateur BBC** qui coordonnera votre chantier de rénovation.

Suivez l'évolution de votre dossier et de vos travaux avec votre conseiller qui sera la personne à joindre tout au long de votre projet.

Un service à retrouver dans les Points Rénovation Info Service soutenus par la Région Normandie, l'ADEME, l'ANAH et l'Union Européenne



MEDIAPLOTE

RÉNOVEZ EFFICACEMENT VOTRE MAISON !



cheque-eco-energie.normandie.fr





Hervé Morin
Président de la
Région Normandie

ÉDITO

La Région Normandie est heureuse de vous accompagner dans votre projet de rénovation de votre maison. Grâce à cette aide comprise entre 500 € et 10 000 €, la Région vous permet d'améliorer votre confort thermique, de réduire votre consommation d'énergie et de limiter l'impact sur l'environnement.

Ce dispositif vous accompagne dans toutes les phases de votre projet, du conseil technique et financier à la réalisation des travaux en passant par l'audit énergétique, grâce aux 250 partenaires mobilisés par la Région. Il s'inscrit dans le nouveau plan Normandie Bâtiments Durables 2021-2027 qui succède au premier plan 2016-2021 dans lequel nous avons injecté 110 M€ pour soutenir la construction et la rénovation énergétique performante de 15 000 logements et d'environ 200 bâtiments publics.

L'OBJECTIF DU NOUVEAU PLAN, CENTRÉ SUR LA **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DE L'HABITAT**, EST SIMPLE : INFORMER, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER DANS LEUR PROJET TOUS LES NORMANDS QUI SOUHAITENT RÉNOVER LEUR LOGEMENT, ET AIDER FINANCIÈREMENT 25 000 MÉNAGES, DONT 15 000 AVEC LE CHÈQUE ÉCO-ÉNERGIE POUR LA RÉNOVATION PERFORMANTE DE LEUR MAISON.

Ce plan s'inscrit bien entendu dans une politique de transition environnementale et énergétique bien plus large et ambitieuse pour préserver la biodiversité, développer les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Ainsi, nous relèverons ensemble, citoyens, entreprises et collectivités, le défi du développement durable et de l'adaptation de notre territoire et de notre économie au changement climatique, en suivant les préconisations du GIEC normand.

Comment la Région Normandie va-t-elle vous aider ?

1 UN CHÈQUE "AUDIT ÉNERGÉTIQUE ET SCÉNARIOS"

POUR QUI ?

Pour les propriétaires (sans conditions de ressources) de maison individuelle, en résidence principale, secondaire ou locative, de plus de 15 ans située en Normandie.

POUR QUOI FAIRE ?

Pour évaluer la qualité thermique de votre habitation et vous proposer différents scénarios de rénovation, en cohérence avec votre projet et les aides régionales travaux.

LE MONTANT DE L'AIDE

500 € qui seront déduits de la facture de l'auditeur conventionné avec la Région.

VOS ENGAGEMENTS ?

Réaliser ensuite des travaux de rénovation énergétique (sans obligation de passer par un chèque éco-énergie travaux).



2 UN CHÈQUE TRAVAUX



POUR QUI ?

Pour les propriétaires (sous conditions de ressources sauf pour les propriétaires bailleurs conventionnés avec l'ANAH) de maison individuelle, en résidence principale, secondaire ou locative, de plus de 15 ans située en Normandie.

POUR QUOI FAIRE ?

- **De 2 500 à 5 000 €** pour des travaux compatibles avec l'atteinte du niveau « Bâtiment Basse Consommation » (BBC) en plusieurs étapes.
- **De 8 000 à 9 500 €** si vos travaux vous permettent d'atteindre le niveau « Bâtiment Basse Consommation » (BBC) en une étape.

VOS ENGAGEMENTS ?

- Effectuer les travaux prévus conformément aux devis déposés dans votre dossier en faisant intervenir si nécessaire un auditeur et un rénovateur BBC.
- S'adresser tout au long du projet à des professionnels normands agréés, inscrits sur le site internet **cheque-eco-energie.normandie.fr**

*Plus d'infos et les conditions d'obtention des aides sur cheque-eco-energie.normandie.fr